

CCAS DE BLAMONT

Procès-verbal de la réunion du 16 juin 2026

Le CCAS de Blâmont s'est réuni à 16h30 ce 16 juin 2026 en Mairie de Blâmont, sous la présidence de Monsieur Yann DURAND., Maire de Blâmont et Président du CCAS (7 membres nommés, 1 membre non nommé)

6 Présents : Monsieur Yann DURAND, Mesdames Françoise JAMBOIS, Sylvie SPRENG, Elisa LACK,(conseillères municipales) et Madame Hélène JEANDEL (responsable de « l'Entraide Blâmontoise ») Françoise BONNET.

Absents : Néant

Excusée: Madame Isabelle GRASSIEN,

Madame Anne-Marie NITTING a représenté sa démission le 10 juin 2026 et l'avait déjà présentée le 10 mars 2026 et n'est pas encore remplacée

invitée : Madame Katarina LOTZ

Secrétaire de séance : Madame Françoise JAMBOIS

Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 mars 2026

Après un examen des tableaux de comptes présentés dans le compte-rendu de la réunion du 10 mars 2026, les membres présents à la réunion ont demandé des explications sur certaines sommes mentionnées (crédit datant de 2004, somme de 948,60 €) et leurs origines réelles.

Le Conseil d'administration du CCAS vote à 1 voix pour et 5 voix contre l'approbation du compte-rendu de la réunion du 10 mars 2026. Le compte-rendu est donc rejeté.

Présentation du CCAS

Monsieur le Maire demande à Madame Jeandel, membre du CCAS sous la mandature précédente et responsable de « l'Entraide Blâmontoise » de présenter les actions du CCAS.

- Valider ou non les demandes d'aides alimentaires
- « Pot des naissances » qui a été supprimé sous l'ancienne mandature.

Monsieur le Maire exprime sa volonté de mettre à nouveau en place cette petite cérémonie. Les invitations seront remises en mains propres aux familles concernées qui devront confirmer leur présence (en janvier /février 2027 pour les enfants nés en 2026) et précise souhaiter inviter les nouveaux habitants à la « Cérémonie des vœux du Maire ».

Un cadeau sera offert à chaque enfant ; Mme Jeandel précise que la Caisse d'Epargne offrait un livret à chaque enfant, (à voir.)

- Cadeau aux personnes âgées de Blâmont en séjour dans un EHPAD à la période de Noël

A l'unanimité, il est décidé d'instaurer à nouveau le « pot des naissances », d'inviter les nouveaux habitants à la « cérémonie des vœux », de gâter les personnes de Blâmont séjournant en EHPAD.

Demandes d'accès à la banque alimentaire.

Lors du Conseil d'administration du CCAS il est présenté 14 demandes d'accès à la banque alimentaire.

Présentation par Monsieur le Maire du dossier d'une famille Blâmontaise se trouvant dans une situation financière alarmante par suite du non-paiement du salaire du papa depuis avril par son employeur (Tihatel Est).

Monsieur le Maire précise que 2 autres familles Blâmontaises sont aussi concernées, explique la situation préoccupante de cette société qui met dans le désarroi ses 12 employés.
Les autorités préfectorales ont été informées et Monsieur le Maire suit le dossier de prêt.

Le Conseil d'administration du CCAS vote à l'unanimité :

- La validation de 10 demandes (8 renouvellements et 2 nouvelles demandes)
- Le non renouvellement de 3 demandes
- Le rejet d'une demande incomplète

Questions diverses :

Madame Françoise BONNET questionne sur les modalités de contact avec les familles nécessiteuses de Blâmont ou se trouvant en grande difficulté sociale.
Ces familles doivent remplir un dossier questionnaire à retirer à Mairie.

Madame Françoise JAMBOIS propose de mettre en place des rencontres avec certaines familles .
Madame Elisa LACK s'est déclarée favorable ainsi que tous les membres présents.

Trois familles bénéficiaires seront contactées et rencontrées pour éclaircir leur situation, apporter notre soutien à certaines démarches et s'assurer qu'ils connaissent les structures susceptibles de les aider.

Madame Françoise BONNET a demandé des explications sur le circuit des dossiers de demande d'aide à la Banque Alimentaire et Madame Hélène JEANDEL lui a apporté les éléments d'information nécessaires.

Madame Hélène JEANDEL a informé les membres du CCAS que le local de l'entraide Blâmontoise était trop petit et que L'ADMR étudiait le problème.

Il sera proposé à Madame Blandine Saltzmann d'intégrer le CCAS.

La prochaine réunion du CCAS aura lieu le 16 septembre 2026 à 16 h 30 dans la salle du Conseil municipal.

Fin de la séance à 18h30

La secrétaire
Françoise JAMBOIS

Monsieur le Maire, Président du CCAS
Yann DURAND

